



Mairie de CIEUX



## Procès-verbal du Conseil Municipal extraordinaire du 8 Juin 2024

**Présents :** Jean-Marie ESCLAMADON, Olivier GUILLOT, Dominique GARGAUD, Gérard VECLIN, Véronique DEBRAUWER, Maryse JARDIN, Vincent NAUDIN, Corinne CHARPENTIER.

**Absents :** Nicolas ROHRIG donnant pouvoir à Dominique GARGAUD, Julie POUSSE donnant pouvoir à Olivier GUILLOT, Michel TROUILLARD donnant pouvoir à Corinne CHARPENTIER, Typhanie RANOUIL-BRANDY donnant pouvoir à Maryse JARDIN, Céline DEGLANE et Thomas RAGOT.

*Début de séance : 10h*

### **1. Désignation secrétaire de séance.**

Vincent Naudin est désigné secrétaire de séance.

### **2. Délibération pour l'achat des deux parcelles à l'arrière de l'ancien bâtiment Géonat.**

Dans le cadre de la mise en accessibilité du bâtiment de l'ancien collège pour l'installation du Point Lecture, ainsi que d'autres futurs locataires (infirmiers et autres activités) il est nécessaire que la commune acquière les parcelles G1111 et G1113 situées à l'arrière du bâtiment, d'une surface de 1 185 m<sup>2</sup> pour un montant de 4 740,00 € (les frais de notaire seront à la charge de la commune), afin de permettre un accès supplémentaire à l'ensemble Sainte-Marguerite.

Il est demandé aux membres du Conseil Municipal d'approuver ces dispositions et d'autoriser le Maire à signer tous les actes se rapportant à cette acquisition.

12 votes pour.

*Fin de séance : 11h12*